

**Délibération du conseil d'administration de l'Université Paris Dauphine - PSL
Séance du 9 décembre 2024**

Délibération 2024D71 : Désignation des Vice-présidents de la nouvelle mandature

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

VU le Code de l'Education ;

VU le décret n°2004-186 du 26 février 2004 portant création de l'Université Paris-Dauphine modifié ;

Après avoir délibéré,

Approuve :

Sonia ADAM-LEDUNOIS, en qualité de Vice-présidente Partenariats et relations entreprises

Décompte des voix :

- Pour : 25
- Contre : 6
- Abstentions : 3
- Ne prend pas part au vote : 0

Jamal ATIF, en qualité de Vice-président Intelligence Artificielle et Numérique

Décompte des voix :

- Pour : 26
- Contre : 5
- Abstentions : 2
- Ne prend pas part au vote : 0

Sophie MERITET, en qualité de Vice-présidente Relations internationales et mobilité étudiante

Décompte des voix :

- Pour : 23
- Contre : 8
- Abstentions : 2
- Ne prend pas part au vote : 0

Stéphanie MONJON, en qualité de Vice-présidente Responsabilité sociale et environnementale

Décompte des voix :

- Pour : 27
- Contre : 5
- Abstentions : 2
- Ne prend pas part au vote : 0

Valérie RENAUDIN, en qualité de Vice-présidente Projets Immobiliers et Nouveau Campus.

Décompte des voix :

- Pour : 23
- Contre : 7
- Abstentions : 2
- Ne prend pas part au vote : 0

Paris, le 10 décembre 2024

Le Président
de l'Université Paris Dauphine - PSL



Bruno BOURCHARD